



## Autopartage : la voiture juste quand on en a besoin!

Promis à un bel avenir dans les entreprises, l'autopartage tarde à se développer auprès des flottes. Ce ne sont pourtant pas les offres qui manquent venant autant des loueurs que de spécialistes de la gestion de flottes ou des constructeurs automobiles.



Dans les flottes d'entreprises, le développement de l'autopartage répond autant à un souci de réduire la taille du parc qu'à la possibilité de proposer un nouveau service de mobilité. Dans les faits, expliquent les loueurs longue durée, "il n'est pas toujours aisé d'introduire un service d'autopartage dans une entreprise sans remettre en cause des avantages acquis. Souvent l'autopartage intervient donc comme un service de mobilité supplémentaire".

L'autopartage intervient donc comme un service de mobilité supplémentaire

Chez Allianz, qui compte un parc de 3 250 véhicules destinés aux commerciaux et au personnel administratif, c'est la volonté d'offrir un meilleur service qui a guidé cet assureur pour l'ouverture d'un service d'autopartage. Comme l'explique Pauline Mercier, initiatrice de ce projet à la direction des achats du groupe, " **avec ce nouveau service, nous n'avons pas la volonté de réduire le recours aux taxis ou à la location de**



[Visualiser l'article](#)

**voitures. Notre objectif était d'abord de proposer une nouvelle forme de mobilité aux collaborateurs de l'entreprise** ". Pour cela, cinq BMW i3 avec prolongateur d'autonomie ont rejoint le site Allianz de La Défense et sont accessibles à tous les collaborateurs. Loué auprès d'Alphabet, ce parc de véhicules électriques a été ouvert également à un usage privé pour des trajets domicile / travail.

" L'autopartage s'éveille dans les flottes, constate Jean-François Chanal, directeur général d'ALD Automotive. Pour suivre les véhicules en parc, les gestionnaires s'orientent vers le coût total de mobilité (TCM). C'est-à-dire l'ensemble des coûts de gestion de la mobilité et des déplacements des collaborateurs. Dès lors, la découverte de véhicules d'entreprises qui roulent peu encourage les flottes à s'ouvrir à l'autopartage ".

2 000 voitures en pool chez Orange

Le groupe Orange et son parc de 19 500 véhicules montre la voie. " Nous réduisons de 4 % par an notre flotte grâce à l'historique dont nous disposons sur l'utilisation des véhicules en parc et le recours à l'autopartage qui permet d'optimiser les véhicules ", explique Patrick Martinoli, directeur de la gestion des véhicules du groupe Orange. Initié avec 100 voitures électriques, le parc de véhicules partagés a depuis atteint un volume de 800 véhicules et, en fin d'année, Patrick Martinoli envisage de parvenir à près de 2 000 véhicules partagés. " Notre objectif est de faire rouler des véhicules qui ne roulent pas suffisamment et qui n'atteignent pas les lois de roulage négociées avec les loueurs auxquels nous faisons appel , rappelle le directeur du parc d'Orange. Nous n'avons actuellement recours qu'à des véhicules en pool, mais nous allons élargir l'autopartage aux véhicules attribués aux collaborateurs de l'entreprise. Les voitures de fonction qui stationnent sur les sites Orange seront placées durant la journée dans le pool de véhicules disponibles et c'est là que **l'autopartage va permettre d'optimiser totalement notre parc automobile.** "

Pas étonnant que les offres d'autopartage se multiplient. À la tête d'Ubeeqo France, Emmanuel Nedelec constate " **qu'il existe une vraie volonté affichée par les entreprises en région parisienne de trouver une alternative à la voiture de fonction** ". Il en va ainsi de firmes telles qu'Airbus, Michelin, L'Oréal, Air Liquide, Sanofi ou Nexity, qui ont fait appel à cette filiale d'Europcar spécialisée dans l'autopartage en entreprise.

L'autopartage séduit les PME/TPE

Ubeeqo se tourne aussi désormais vers les TPE/PME de la région parisienne et leur propose l'accès à sa flotte de 200 véhicules en libre-service. Quant aux sociétés ne souhaitant pas investir dans un parc en autopartage, l'opérateur leur offre l'installation d'une station privative dans le parking de l'entreprise sans investissement ou engagement. Leurs collaborateurs peuvent ainsi, à titre privé ou professionnel, avoir accès à une solution de mobilité supplémentaire.

C'est dans cette voie également que s'est orienté Zipcar en France. Ce spécialiste de l'autopartage s'adresse avec Zipcar Pro à une clientèle urbaine composée d'artisans-commerçants, d'autoentrepreneurs ou de start-up qui ne veulent pas s'embarrasser de véhicules de fonction. Comme l'indique Étienne Hermitte, son directeur général, " notre solution de réservation de voiture en libre-service a séduit plusieurs centaines de petites entreprises qui n'ont besoin d'un véhicule que de façon occasionnelle. Nous proposons également des offres de voitures partagées au sein des entreprises. Cette solution d'autopartage pour des petits déplacements en boucle permet à nos clients d'optimiser leur flotte et leurs coûts ".

Face à ces spécialistes, les constructeurs automobiles réagissent. Renault a développé, avec son réseau de distribution, son service Renault Mobility destiné aux particuliers comme aux entreprises. De même, PSA a lancé sa solution Free2Move Fleet Sharing adaptée aux entreprises. Et il en va de même des prestataires de gestion de flottes tels qu'Ocean ou [Mapping Control](#). " Avec notre solution Autopartage, l'ensemble des demandes de réservations des collaborateurs est centralisé et directement consultable par le gestionnaire

www.chefdentreprise.com  
Pays : France  
Dynamisme : 0



Page 3/3

[Visualiser l'article](#)

de flotte sur un unique tableau de bord. Cela lui permet de visualiser en temps réel la position des véhicules de son parc et de réaliser des économies grâce à la mutualisation des véhicules ", commente Olivier Picard, directeur général d'Ocean.

Un mouvement relevé par l'Observatoire du véhicule d'entreprise qui signale que **15 % des PME ont recours actuellement à l'autopartage** après avoir constaté que certains véhicules sous-utilisés pourraient être partagés entre plusieurs de leurs collaborateurs. Et selon une étude de l'OVE, "**dans de nombreuses petites entreprises, l'autopartage devrait largement se développer à l'avenir autour de pools de véhicules de service**".